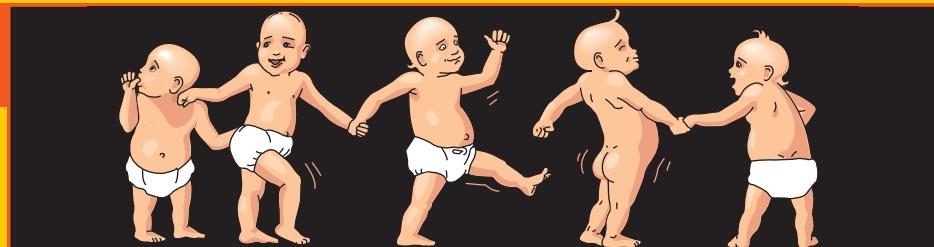


# Quant'île

N° 3

AOÛT 2008



*En Corse, les femmes font moins d'enfants qu'ailleurs. Plus âgées au premier accouchement, elles fondent aussi plus rarement une famille nombreuse. L'union libre est courante au premier enfant, mais la situation s'inverse dès que la famille s'agrandit.*

Barbara LUQUET



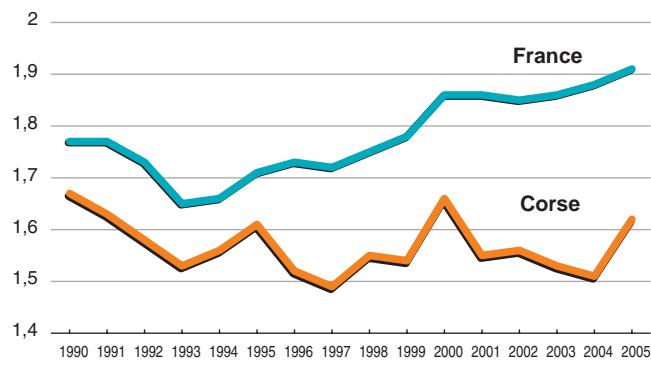
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## Des enfants moins souvent et plus tard

Pour la troisième année consécutive, plus de 2 800 enfants sont nés de mères domiciliées en Corse en 2007. Ce chiffre n'avait plus été atteint depuis 1995 à l'exception de l'an 2000. Malgré ces derniers bons résultats, la Corse est loin de connaître l'augmentation des naissances observée en France ces dernières années. En effet, les femmes françaises ont en moyenne 1,9 enfant en 2005 contre 1,7 en 1995. La région ne bénéficie pas d'une telle évolution : en 2005, comme en 1995, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'élève à 1,6. Ainsi, la fécondité des insulaires demeure inférieure à celle de l'ensemble des Françaises. La Corse est d'ailleurs la région de France où les femmes font le moins d'enfants. Si le comportement de fécondité était le même que sur le continent, il y aurait eu 500 naissances de plus sur l'île en 2005.

### La fécondité toujours plus faible en Corse

Variation des Indices conjoncturels de fécondité entre 1990 et 2005



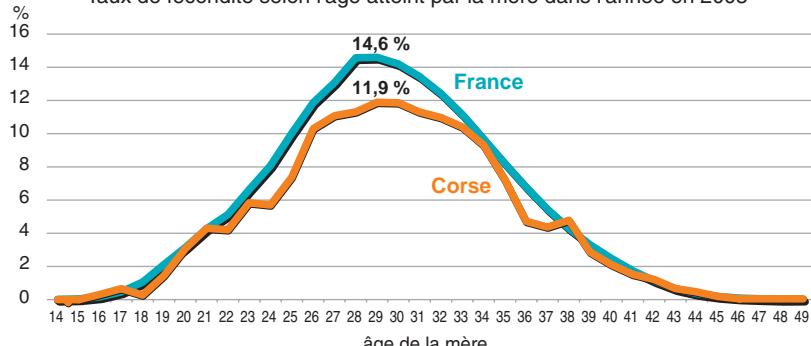
Source : Insee - Etat civil.

## Aux âges élevés, l'écart avec le continent se réduit

L'écart de fécondité avec le continent est principalement dû à la moindre fécondité des femmes de 25 à 34 ans en Corse. Celles-ci sont à l'origine de deux tiers des naissances en 2005. Si leur comportement de fécondité était identique au niveau national, la Corse compterait 300 naissances supplémentaires.

### Moins de mères de 25 à 34 ans en Corse

Taux de fécondité selon l'âge atteint par la mère dans l'année en 2005



Lecture : 11,9 % des femmes corses de 29 ans ont mis au monde un enfant en 2005 contre 14,6 % à l'échelon national

Source : Insee - Etat civil.

Les jeunes corses de moins de 25 ans ont également moins d'enfants en moyenne que leurs homologues continentales. Et l'écart serait encore plus important si nombre d'étudiantes, population ayant peu de bébés, ne quittaient pas l'île pour poursuivre des études.

Après 35 ans, la fécondité se rapproche de la moyenne nationale au fur et à mesure que l'âge des femmes s'élève. A partir de 38 ans, les taux de fécondité sont identiques à ceux du niveau national.

Aux âges élevés, les grossesses sont, par ailleurs, de plus en plus fréquentes. Les progrès du diagnostic prénatal, limitant les dangers liés à ces grossesses, font disparaître la crainte de mettre un enfant au monde après 40 ans. Si dans le passé, les femmes quadragénaires n'en étaient pas à leur première expérience de maternité, depuis quelques années, elles ont souvent leur premier bébé. En particulier en Corse, il s'agit d'une première naissance dans deux tiers des cas.

## Sept bébés sur dix sont des premiers enfants

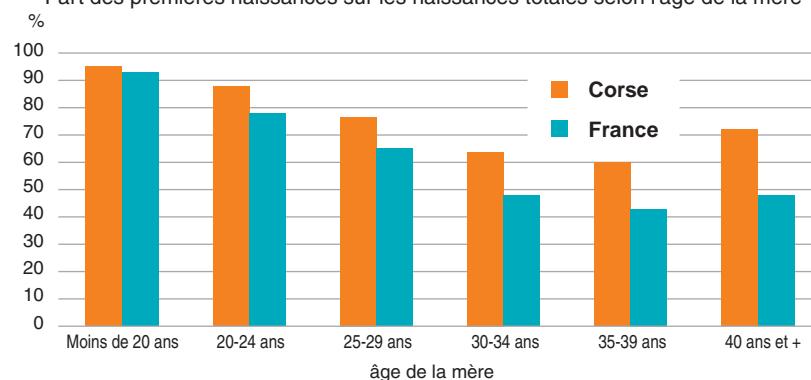
Conséquence de la faible fécondité, les grandes familles sont rares en Corse. Seulement 7 % des naissances de 2005 surviennent chez des femmes ayant déjà au moins deux enfants, contre 15 % au niveau national. A contrario, 70 % des naissances sont des premiers enfants, soit une proportion

beaucoup plus élevée que sur le continent : 58 %. Ces premières naissances concernent davantage des femmes assez âgées. Ainsi, dans la région, 51 % des premiers bébés naissent après le 30<sup>e</sup> anniversaire de leur mère contre 42 % au niveau national. Ceci joue négativement sur la taille des familles. En effet, la probabilité d'avoir plusieurs enfants diminue avec l'âge à la première grossesse, les femmes attendant en moyenne 4 ans entre deux accouchements.

La forte proportion de premiers enfants sur l'île explique que les naissances hors mariage sont plus fréquentes que sur le continent : 52 % contre 48 % en 2005. En effet, les premiers enfants naissent majoritairement hors mariage : 61 % en Corse, proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale. Mais, dès le deuxième enfant, les parents ont tendance à régulariser leur union et la situation s'inverse. Les naissances hors mariage ne représentent plus que 30 % des naissances contre 34 % au niveau national.

### Des naissances plus tardives

Part des premières naissances sur les naissances totales selon l'âge de la mère



Source : Insee - Etat civil.

enfants sur l'île explique que les naissances hors mariage sont plus fréquentes que sur le continent : 52 % contre 48 % en 2005. En effet, les premiers enfants naissent majoritairement hors mariage : 61 % en Corse, proportion légèrement supérieure à la moyenne nationale. Mais, dès le deuxième enfant, les parents ont tendance à régulariser leur union et la situation s'inverse. Les naissances hors mariage ne représentent plus que 30 % des naissances contre 34 % au niveau national.

# L'île en manque de bébés

*Les naissances insulaires diminuent, notamment en Corse-du-Sud. Ce recul affecte surtout Ajaccio et Bastia où les nouveau-nés sont les plus nombreux. Parallèlement, la périphérie de ces villes bénéficie d'une hausse de la natalité. Néanmoins, les communes de Corse sont en majorité en mal de bébés. Une cinquantaine n'a célébré aucune naissance entre 2002 et 2007.*

Le nombre de nouveau-nés sur l'île diminue. Sur la période 2002 à 2007, en moyenne 2 785 enfants sont nés annuellement de mères domiciliées en Corse. Ce nombre est inférieur d'une dizaine à celui observé dix ans auparavant, soit - 0,4 %. Si la diminution est marquée en Corse-du-Sud (- 3,4 %), les naissances augmentent en Haute-Corse (+ 2,4 %). En effet, en Corse-du-Sud, le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants diminue depuis le début des années 90, alors qu'il croît en Haute-Corse.

## Davantage de naissances autour des grandes villes

Au-delà de cette disparité départementale, l'évolution des naissances affecte différemment le territoire. Entre les périodes 1992-1997 et 2002-2007, le nombre de naissances recule de 14,3 % à Ajaccio et de 9,4 % à Bastia. Alors qu'Ajaccio accueillait 670 nouveau-nés par an en moyenne au cours des années 90, la ville compte moins de 580 naissances annuelles au cours des années 2000. De son côté, Bastia passe de 450 naissances annuelles à 400.

Parallèlement, conséquence de l'essor démographique constaté autour des centres urbains, les naissances augmentent, à différents degrés, autour des grandes villes. Ainsi, la microrégion ajaccienne, hors Ajaccio, affiche une hausse de 23,2 %. L'augmentation est de 16,6 % dans la microrégion bastiaise hors Bastia. Elle atteint 31,2 % pour les communes du sud de Bastia (Furiani, Biguglia, Borgo, Lucciana).

Ce phénomène de déplacement des naissances est atténué pour Calvi et Porto-Vecchio. Le nombre de nouveau-nés y reste stable. Leurs périphéries gagnent quelques naissances mais proportionnellement moins que celles d'Ajaccio ou de Bastia.

## Des communes à l'écart

En Corse, les naissances restent concentrées sur un très petit nombre de communes : quelle que soit la période, les 10 premières communes regroupent près de six naissances sur dix. Pendant les six années de la période 2002-2007, la moitié des communes de la région comptent moins de six nouveau-nés. Parmi elles, 46 n'ont célébré aucune naissance, soit 7 de plus que durant les années 1992-1997. Une quinzaine de communes n'a d'ailleurs compté aucune naissance sur la totalité des deux périodes. Ces communes en mal de bébés sont peu peuplées et leurs habitants sont souvent âgés.

### TOP 10 des communes corses sur les périodes 1992 à 1997 et 2002 à 2007

Classées selon le nombre moyen de naissances annuelles entre 2002 et 2007

| Rang               | Commune       | Naissances annuelles moyennes entre 1992 et 1997 | Naissances annuelles moyennes entre 2002 et 2007 |
|--------------------|---------------|--|--|
| 1                  | Ajaccio       | 673  | 577  |
| 2                  | Bastia        | 445  | 403  |
| 3                  | Porto-Vecchio | 160  | 163  |
| 4                  | Borgo         | 73   | 92   |
| 5                  | Calvi         | 77   | 80   |
| 6                  | Biguglia      | 55   | 74   |
| 7                  | Corte         | 43   | 56   |
| 8                  | Lucciana      | 36   | 50   |
| 9                  | Furiani       | 35   | 45   |
| 10                 | Propriano     | 45   | 40   |
| <b>Total Corse</b> |               | <b>2 796</b>                                     | <b>2 785</b>                                     |
| Corse-du-Sud       |               | 1 341  | 1 295  |
| Haute-Corse        |               | 1 455  | 1 490  |

Source : Insee - Etat civil.

## Où naissent les bébés corses ?

En Corse, comme ailleurs, la plupart des bébés naissent dans un établissement spécialisé (hôpitaux, cliniques, maternités). Seules les villes d'Ajaccio, de Bastia et de Porto-Vecchio disposent d'un service de maternité. Les femmes de Haute-Corse accouchent essentiellement à Bastia (96 %). L'attraction de cet hôpital se ressent fortement sur la plaine orientale et même jusqu'à Porto-Vecchio.

Au cours des dernières années, en dépit de la présence d'une maternité, 20 % des mères porto-vecchiaises ont accouché à Bastia. En Corse-du-Sud, Ajaccio concentre une grande partie des naissances du département à l'exception de celles de l'Extrême-Sud.

Les femmes domiciliées en Corse ont un peu moins tendance qu'ailleurs à mettre leur enfant au monde dans une autre région (3 % des naissances contre 3,4 % en moyenne nationale).

### Définitions

**Etat civil** : pour les naissances, les mariages et les décès, l'Insee réalise une exploitation statistique des informations transmises par les mairies à partir de leurs actes d'état civil. Pour 2006 et 2007, l'ensemble des informations n'est pas encore disponible. Le nombre d'événements est évalué par extrapolation, à partir d'un échantillon recueilli dans certaines grandes villes pour la France métropolitaine (« enquête Villes ») et à partir des données partielles de l'état civil pour les départements d'outre-mer. Ce sont donc des chiffres provisoires.

**Naissances domiciliées** : comptabilisées au domicile de la mère. Les naissances domiciliées en Corse comprennent les nouveau-nés dont la mère habite en Corse, que cette dernière ait accouché en Corse ou dans une autre région.

**Taux de fécondité par âge** : proportion de mères d'un âge donné ayant eu un enfant une année donnée.

**L'indicateur conjoncturel de fécondité** : somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Cet indicateur donne le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés à chaque âge l'année considérée demeuraient inchangés.



**Direction régionale de Corse**

Résidence du Cardo, rue des Magnolias  
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - [www.insee.fr/corse](http://www.insee.fr/corse)